

CJ

Enquête Réseau Pluvial. R.PELOQUIN

Robert PELOQUIN <robert.peloquin@orange.fr>

samedi 15 décembre 2018 à 18:35 réception

À : enquetepublique stphilibert

 vous avez transféré ce message

 **enquete eaux pluviales 12 dec 20...**
40 Ko

 **Scan0065.pdf**
500 Ko

 **Scan0106.pdf**
786 Ko

 **plan plu port dun nov 2009.pdf**
2.8 Mo

Monsieur le Commissaire Enqueteur ,ci-joint des Remarques personnelles.

A votre disposition.Cordialement.Robert PELOQUIN.0297551856/0673840842.

Un document avait été oublié N°1.

Monsieur et Madame R.PELOQUIN
Port-Duen
31 route de l' Océan
56470 Saint-PHILIBERT
0297551856 / 0673840842
robert.peloquin@orange.fr

12 décembre 2018

à Monsieur le Commissaire-Enquêteur

"ENQUETE SUR LE SCHEMA DIRECTEUR d'ASSINISSEMENT PLUVIAL"

Remarques faites en nos noms propres.

*La Résidence de PORT-DUEN comporte treize habitations construites en partie autour d'un Bassin , qui fût autrefois le Port de Port-Duen et qu'une route construite en 1966 l'isola du chenal laissant seulement un passage busé sous la route et une petite écluse inutilisée depuis très longtemps, néanmoins il est un bassin à marée. Dans ce Bassin se jette un fossé au S, alimenté par les eaux venant de (Royale, Port-Dun Marine, Multipôle) et au N-E un Ruisseau alimenté par les Presses et une partie de Kermouroux , donc une superficie importante . Sur le Plan nous avons vu qu'il était figuré une zone " bassin tampon " entre Port-Duen et Kermouroux , est-ce un projet ? ou une obligation ? Selon nous ce serait une excellente solution, car lors de pluies intenses, ce ruisseau qui traverse la Résidence pour se jeter dans le bassin, déborde et inonde les garages de deux Copropriétaires qui le jouxtent.

*En 2016, suite à des analyses bactériologiques défavorables et suite à l'intervention d'AQTA , après des tests des réseaux eaux usées et eaux pluviales, il fût constaté des inversions de branchements et des canalisations devenues poreuses. En accord avec AQTA nous avons décidé de refaire totalement nos circuits , les travaux commencèrent en décembre 2016 et finirent en fin Janvier 2017. Il fût fait dans la foulée des tests de conformité avec caméra et gaz pour l'étanchéité. En décembre 2017 après un important épisode pluvieux , nous constatons un rejet d'eaux usées par un regard situé au milieu et à l'est du Bassin , ces eaux nauséabondes partent dans le bassin donc dans le Chenal.

La Résidence fait faire un constat d'huissier (10/04/2017) , lettre à AQTA et l' Entreprise de TP, constat est fait que la pompe de relevage de la station située de l'autre côté de la route est insuffisante et qu'il faudrait un bassin tampon.....nous l'attendons toujours , mais ce qui nous interroge c'est " pourquoi ça se produit lors de pluies importantes? " car nous avons eu encore un épisode identique quelques semaines après dans les mêmes conditions climatiques , n'y a-t'il pas des eaux pluviales en amont (au Sud) qui s'ajoutent aux eaux usées, il serait peut-être bon de vérifier !

*Suite à des problèmes récurrents d'inondations dans la partie SE de la Résidence , laquelle jouxte le Multipôle et Mesuris , Multipôle a été mis en demeure de collecter ses eaux pluviales et ainsi de construire un bassin de récupération des eaux. Nous pensions être garantis , mais malheureusement ce bassin n'est pas étanche (bâche insuffisante) et

non entretenu (envahi par les roseaux), le fonctionnement des pompes est aléatoire quand elles ne sont pas en panne. Je me permets de vous signaler ce problème qui est en rapport avec les eaux pluviales , qui a déjà été évoqué plusieurs fois à la Municipalité. sans résultats pour l'instant.

En 2017 et 2018 ,nous avons réalisé à nos propres frais (la Résidence) un drainage important dans ce secteur afin de protéger des inondations les habitations , côté S.SE . Nous nous sommes permis d'évoquer ces différents points afin de faire connaître les problèmes constatés dans notre Résidence en rapport aux eaux pluviales.

Veillez agréer ,monsieur le Commissaire Enquêteur ,l'expression de nos sentiments distingués.

Robert , Martine PELOQUIN,
12 Décembre 2018

pièces jointes:

plan de Port-Duen N° 1 et 2

première page "Constat Huissier" (à votre disposition)N°3

SCP GRAND DELAUNAY BARIL

Huissiers de Justice associés

11, place du Loch – BP 50302

56400 AURAY

Tél : 02 97 24 07 00 Fax : 02 97 56 59 36

Courriel : grand.delaunay.baril@huissier-justice.fr

www.huissiers56.com

L'AN DEUX MILLE DIX HUIT

LE DIX AVRIL

A LA REQUETE DE :

Association Syndicale Libre des Copropriétaires de la résidence PORT DUN dont le siège social sis Résidence PORT DUN 31 route de l'Océan à SAINT PHILIBERT (56) représentée par son président Monsieur Yvon LE MELINER, domicilié en cette qualité audit siège.

Lequel me déclare que suite aux travaux d'évacuations d'eaux usées réalisés par la société ALRE TP fin 2016 début 2017, des débordements ont été constatés.

Qu'il me requiert afin de constater et d'illustrer par des clichés l'état de ces débordements.

DEFERANT A CETTE REQUISITION,

Je, Jérôme DELAUNAY, Huissier de Justice Associé, Membre de la Société Civile Professionnelle « Alain GRAND, Jérôme DELAUNAY et David BARIL, Huissiers de Justice Associés », titulaire d'un Office d'Huissier de Justice à la Résidence du Loch, Place du Loch à AURAY (Morbihan).

Me suis rendu ce jour, Commune de SAINT PHILIBERT (56), 31 rue de l'Océan résidence PORT DUN, où étant à 14 heures 30, en présence de M. Yvon Le MELINER, représentant la requérante, j'ai procédé aux constatations suivantes :

CONSTATATIONS



S.C.P. GRAND - DELAUNAY - BARIL
Huissiers de Justice Associés

Page n°2

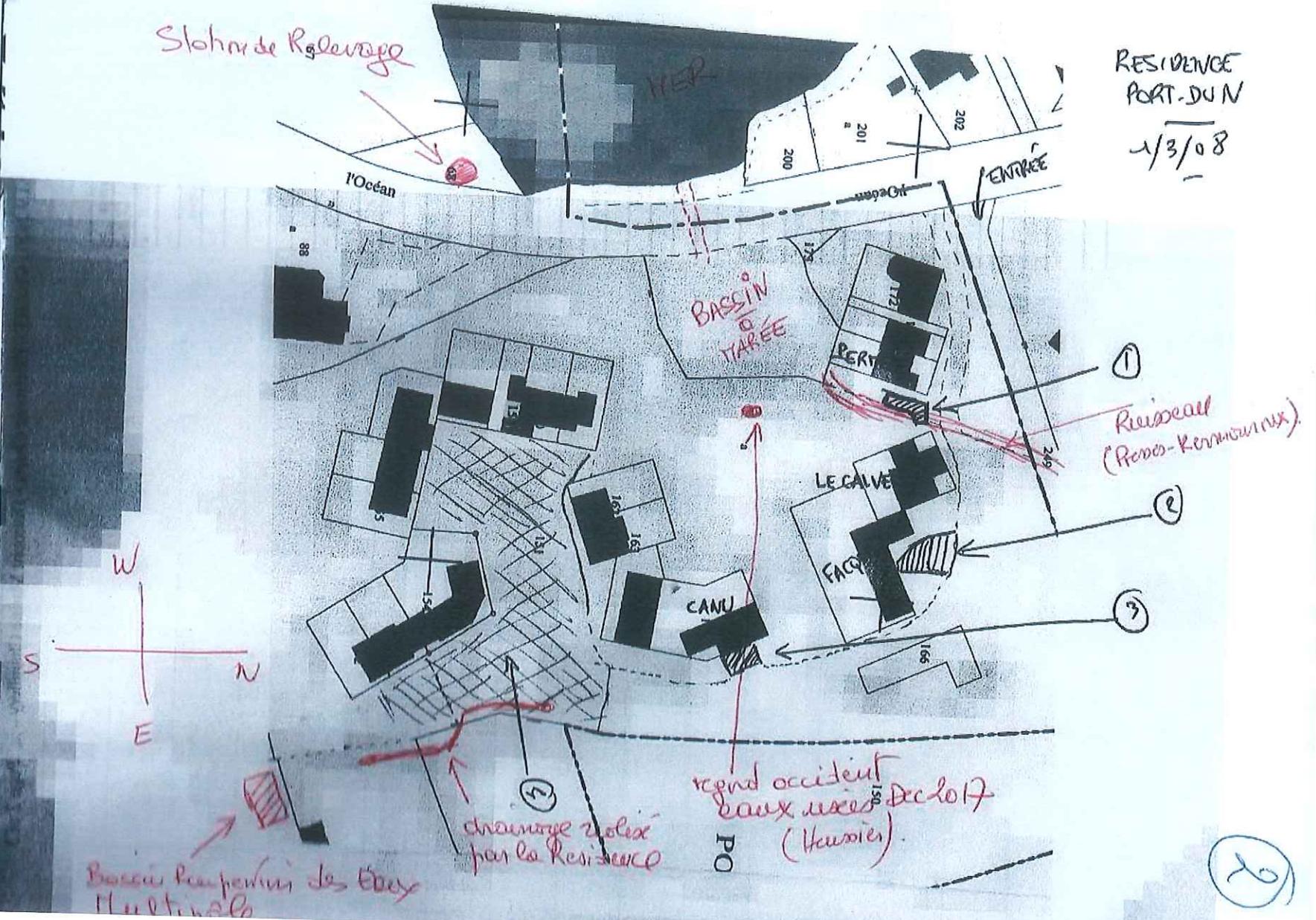


057

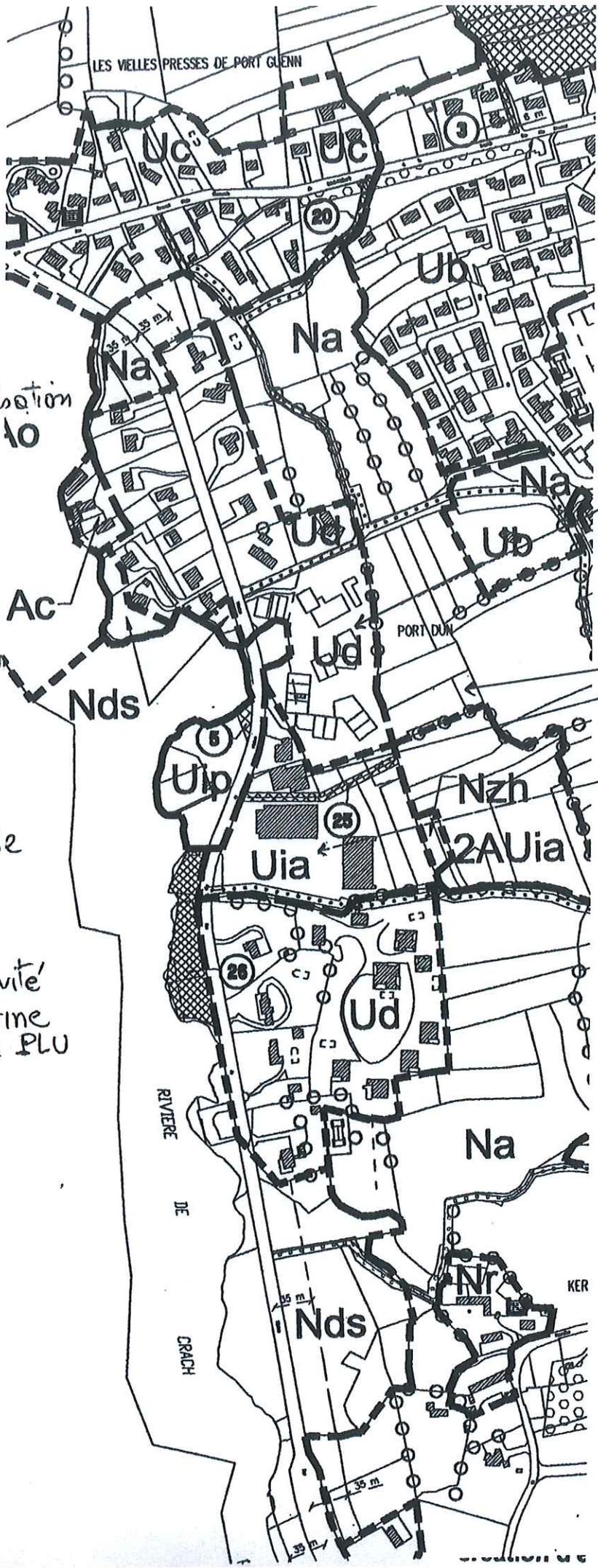
Station de Relevage

RESIDENCE
PORT-DU-N

1/3/08



20



Ud zone à urbanisation
gelée à son niveau 10
actuel.

RESIDENCE
PORT-DUN

Na zone à protection
stricte de l'espace
naturel.

TENNIS
PORT DUN MARIN

Nzh zone humide

MULTIPOLE

2AUia zone activité
artisanale à long terme
suite modification du PLU

10V 2009.